

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 46 (1917)

**Heft:** 19

  

**Rubrik:** Le Musée pédagogique : rapport annuel 1916

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ses mauvais instincts, ne récriminez même pas ; il vous prouve que votre sollicitude lui est d'autant plus nécessaire. Ne méprisez pas le mal, ayez le fier courage de vous hausser au-dessus de l'égoïsme et des petites gens qui souvent feront écho à vos soins. Bravement, gaiement, accomplissez votre labeur journalier, dédaignant la sottise des uns, la noirceur des autres. Soyez optimistes ; le pessimisme assombrit l'existence, déprime et aveugle les caractères. L'ardent lutteur et le spirituel ironiste que fut Alphonse Karr a écrit les jolis vers que voici :

De leur meilleur côté sachons prendre les choses ;  
Vous vous plaignez de voir les rosiers épineux ;  
Moi je me réjouis et rends grâce aux cieux  
Que les épines aient des roses.

Ces paroles sont d'un sage ; elles vous reconforteront aux heures de lassitude et d'abattement.

Bonté, patience, indulgence envers tous, surtout envers les déshérités dont l'esprit s'éveille avec lenteur, envers les pauvres que poursuit la misère et que guette le vice. Vous ferez peut-être briller au fond de leurs yeux quelques rayons de bonheur qui répandront de la douceur en votre âme et seront pour vous une récompense meilleure que les flatteries intéressées de matrones opulentes ou de papas débonnaires.

Le salaire de l'instituteur n'est pas au niveau de ses peines, sa table est frugale, ses habits sont parfois défraîchis et cependant sa tâche est belle, sa vie peut avoir une large part de soleil s'il ne fait point œuvre de mercenaire, s'il ne mesure pas avec parcimonie son labeur et son dévouement.

X.



## LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE SUISSE

Rapport annuel 1916

La guerre sévit dans tous les pays qui nous environnent. Pour garder ses frontières, la Suisse a dû mobiliser une partie importante de son armée, ce qui a chargé le pays d'une dette énorme, plus de 700 millions jusqu'à présent. Aussi, les autorités fédérales ont-elles réduit de beaucoup leurs subventions. Ainsi celle que reçoit notre établissement a été diminuée du 57,2 %. La vie, toujours plus coûteuse, a aussi été cause de la réduction des cotisations de nos sociétaires. On comprend dès lors que nous n'ayons pu faire tous les achats que nous nous proposons. Nous n'avons pas même pu achever de payer nos dettes.

## I. Expositions temporaires.

Le Musée a organisé, au cours de l'année, deux expositions pour la lutte contre deux fléaux ayant entre eux de nombreux rapports et cause d'une mortalité infantile considérable. Ce sont les expositions antialcoolique et antituberculeuse. La première a eu lieu du 17 mars au 16 juin, la seconde du 18 juin au 5 octobre.

### A. L'Exposition antialcoolique.

De toutes parts on a entrepris la lutte contre ce fléau qu'est l'alcool. Le qualificatif de fléau n'est pas exagéré. On consomme, en Suisse, bon an mal an, pour 330 millions de boissons alcooliques, tandis que les dépenses pour l'instruction publique de tous les cantons n'atteignent que 87 millions ; la dépense de tous les habitants de la Suisse pour le lait, 212 millions, et pour le pain, 250 millions. Si l'on voulait représenter en argent les sommes englouties pour se procurer de l'alcool, on pourrait faire une ligne de pièces de cinq francs allant de Genève à Rorschach.

C'est dire que les gouvernements cantonaux sont bien inspirés en organisant la lutte contre l'alcoolisme, et de commencer à l'école. C'est là que se forme la jeunesse ; les habitudes contractées sur les bancs de l'école subsistent, à moins d'événements extraordinaires, la vie durant.

Que la Confédération ne fait-elle son devoir dans cette lutte à mort. Elle le ferait en introduisant tout d'abord dans la constitution fédérale un article, supprimant la vente à l'emporter, qui favorise les débits clandestins ; en supprimant la distillation, par les particuliers, de boissons alcooliques, et en monopolisant toute la fabrication de l'alcool ; enfin, en élevant de beaucoup le prix de vente.

La Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg a ordonné l'enseignement antialcoolique, dans les écoles, c'est dans le but de collaborer à cet effort que cette exposition a été ouverte.

Cette exposition comprenait des préparations en cire, représentant le cerveau, le cœur, l'estomac, le foie d'un buveur.

Il y avait de nombreux graphiques. L'un de ceux-ci, établi d'après les observations de la Société de secours mutuel des ouvriers du bâtiment de la ville de Zurich, montrait que, sur cent accidents survenus en une semaine, 21,5 % se produisent le lundi. Les autres jours, la moyenne est de 15,7 %.

Un autre graphique présentait les résultats d'une course à pied de 100 km. organisée à Kiel, en juin 1900. Des coureurs abstinents, le 8,3 % seulement abandonnèrent la marche, tandis que le 54 % des non-abstinents tombèrent en route.

Un diagramme faisait l'historique de deux familles sobres et de dix familles alcooliques, la première ayant eu 61 descendants et la seconde, 57. Or, de la première famille, le 8,2 % des descendants sont morts prématurément, les 9,8 % sont anormaux et les 82 % normaux, tandis que de la seconde famille le 49,9 % sont morts préma-

turément, le 38,8 % sont anormaux et le 11,5 % seulement sont normaux.

L'exposition montrait aussi qu'en Suisse, 283 buveurs (243 hommes et 43 femmes) entrent chaque année dans des asiles d'aliénés.

Enfin, en dix ans (1903-1913), l'alcool a emporté, dans les dix villes suisses qui comptent plus de 10,000 habitants, 4362 hommes âgés de plus de vingt ans, soit plus de cinq bataillons.

Parmi les nombreux manuels et rapports exposés, signalons-en deux : l'Annuaire de 1913 du secrétariat antialcoolique, et un rapport de M. le Dr André Savoy, vicaire à Neuchâtel. Dans le premier, un chapitre de M. le Dr Hercof montre où en est l'enseignement antialcoolique dans les divers pays. Le travail de M. Savoy, lui, est basé sur une enquête faite en 1913, par la Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg, auprès de nos inspecteurs scolaires. M. le Dr Savoy a dégagé, des réponses de MM. les inspecteurs, les vœux suivants qui ne manqueront pas d'être pris en considération dans les dispositions législatives que prépare, en ce moment, notre Direction de Police, en vue de diriger et d'accentuer la lutte contre l'alcoolisme.

1° Un enseignement spécial antialcoolique, avec un temps minimum par semaine, figurera au programme de chaque école, et le contrôle en sera fait ;

2° Cet enseignement donnera les notions scientifiques concernant l'alcool et les boissons qui en contiennent, en relevant leur action dans les formes et degrés divers où elles se consomment ;

3° Une étude détaillée (théorique et statistique) sera donnée des conséquences des habitudes de boisson pour l'individu (physiques, morales, intellectuelles, religieuses) ; pour la famille (maturité, hérédité, budget, tenue de ménage, concorde, etc.) ; pour la société (criminalité, hôpitaux, prisons, accidents, anormaux, moralité, économie publique, etc.) ;

4° Parallèlement sera développé le remède préventif spécialement direct : habitude de modération, abstinence, tempérance ; on veillera à développer par les forces morales puisées dans la foi et la pratique religieuse ; la virilité de caractère sera cultivée par le moyen d'habitudes que l'on formera par un exercice varié et rationnel ;

5° On fera connaître les œuvres qui, indirectement, combattent les excès : mutualité, épargne, sports, récréations saines, écoles ménagères, etc. ;

Voilà, certes, de quoi orienter une action. Un tel programme est appelé à produire de bons résultats. Il s'agit de généraliser son application et d'établir une ligue d'abstinents.

Les enquêtes faites ont prouvé, d'une manière évidente, que la croisade doit être entreprise et qu'un accueil favorable lui est réservé. De plus en plus, la question de la lutte antialcoolique se pose à l'attention de tous ; mais nul ne doit s'en préoccuper davantage que les éducateurs des futures générations. A chaque époque ses besoins ; à la nôtre il importe de donner des caractères et des volontés. L'ennemi à combattre, c'est la soif de la jouissance, et surtout de la jouissance alcoolique. Voilà pourquoi une campagne antialcoolique s'impose.

(A suivre.)

